

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 juin 2006

Présents : Roger Mérigaud, maire,
Jean-Paul Mariaud, Alain Delhoume, Jean-Paul Gadaud, Serge Roux, adjoints,
Joëlle Clavaud, Jean-Pierre Floc'h, Richard Fourton, Henri Thomas

Excusés : Christian Dubreuil et Rémy Goursaud
Secrétaire de séance : Jean-Pierre Floc'h

Bilan d'activités du SIEPEA

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement voit sa fréquentation augmenter de 18 % sur les 5 premiers mois de l'année 2006 par rapport à la même période 2005. En moyenne, ce sont plus de 40 enfants qui fréquentent la structure chaque jour d'ouverture.

Le Relais Assistantes Maternelles a accueilli une trentaine de parents qui souhaitent s'informer sur les modes de garde. Cinq personnes ont pris des contacts pour devenir assistante maternelle. Actuellement, on compte 6 assistantes à Peyrilhac, 19 à Saint-Gence (+ 3 rapport à 2005) et 17 à Veyrac (+1). Des réunions à thèmes ont été organisées avec succès.

Le lieu de Rencontres Enfants/Parents a ouvert le 7 avril 2006. L'ensemble des familles des 3 communes ont été informées.

A la Halte-Garderie, 54 enfants sont inscrits avec un taux de remplissage supérieur à 80 % qui justifie

l'agrandissement en cours. Ainsi, 26 enfants viennent de Saint-Gence, 8 de Peyrilhac, 16 de Veyrac et 3 d'autres communes.

Les travaux ont débuté en juin, à l'heure actuelle le gros œuvre extérieur est en cours d'achèvement, les travaux intérieurs vont se poursuivre cet été. Durant cette période, la halte garderie va déménager dans les locaux de l'école maternelle. A la rentrée, les travaux seront terminés et permettront d'augmenter de 50 % la capacité d'accueil.

Projet Educatif Territorial

Le bilan des activités fait apparaître une nette progression des activités notamment sur les communes de Saint-Gence et Peyrilhac. Deux catégories d'ateliers ont été proposées :

- Ateliers destinés à la préparation d'un spectacle
- Ateliers avec des activités plus variées : sports, arts plastiques ...

La soirée des « *Veyracomomes* » a connu un vif succès. Le spectacle a duré environ 3 heures dans une salle comble et devant des parents réjouis par la prestation de leurs enfants. Un reportage réalisé par la chaîne DEMAIN illustre les actions menées dans le cadre du P.E.T.

En fait c'est une véritable découverte qui a été proposée aux enfants, outre la soirée spectacle les enfants les plus âgés ont pu dialoguer avec deux comédiens professionnels puis assister à une représentation théâtrale sur le thème du blues et du langage de la musique ; de plus, les enfants ont pu découvrir les coulisses du festival des VEYRACOMUSIES : montage du chapiteau, aménagement de la salle...

ADO-LOISIRS

En février le séjour de ski a été une véritable réussite. Dans son prolongement ce sont les ados eux-mêmes qui ont décidé et organisé un séjour d'été. Ils ont travaillé durant 9 semaines chaque mercredi pour mettre au point le séjour qui se déroulera du 5 au 10 juillet en Dordogne. A noter l'implication de 3 « grands ados » qui ont organisé une scène ouverte à des groupes musicaux régionaux pour les VEYROCOMUSIES.

En 2006 :

A la rentrée 2006, les ateliers contes et théâtre vont devenir des ateliers d'expression scénique et les ateliers percussions vont s'étendre à la rythmique et à la découverte des musiques du monde. Les ateliers arts plastiques vont s'élargir vers le travail manuel, voire le jardinage (à la demande des enfants), un atelier base ball va être créé à Saint-Gence.

Le conseil se félicite du bon fonctionnement des différentes structures pilotées par le SIEPEA qui apporte des services importants aux familles de la commune.

Conseil de l'école maternelle

Il s'est tenu le 9 juin en présence d'Alain Delhoume. Deux nouveaux enseignants rejoignent l'équipe éducative : Mme

Giraud-Pinel remplace et M. Faugeras

Les effectifs prévisibles à la rentrée sont identiques à ceux observés à l'heure actuelle. Les projets d'école sont adaptés à chaque niveau : la météo au CP, le corps humain et comment porter secours au CE1, la réalisation d'un livret racontant une histoire en 5 séries au CE2, la météo et le roman au CM1, le patrimoine et les gaulois pour les CM2 avec le concours de Guy Lintz. Les enfants ont effectué des sorties qui leur ont permis de découvrir la BFM, le théâtre. Bien que ce point n'ait pas été évoqué à l'occasion du conseil d'école, la commune a équipé le bungalow d'un climatiseur.

Conseil de l'école primaire

Il a eu lieu le 12 juin 2006 et Jean-Pierre F'loch représentait la municipalité

Les effectifs prévus sont de 129 élèves pour 5 classes. Les panneaux de signalisation réalisés dans le cadre de la journée sécurité routière seront mis en place prochainement. Le voyage scolaire a amené les enfants du cycle 1 au village du BOURNAT et à la grotte de LASCAUX. Ceux du cycle 2 sont allés passer la journée à la Ferme pédagogique des Anes de Vassivière.

Les enfants ont eu l'occasion de pratiquer l'athlétisme à Saint-Gence lors de la réunion UFOLEP ainsi qu'au stade de BEAUBLANC. Les plus grands ont participé à 6 sorties voile, financées par la municipalité pour l'encadrement et le Conseil Général pour le transport.

La fête des écoles aura lieu le 24 juin et sera organisée par les enseignants. En 2007, compte tenu du nombre d'enfants, le conseil d'école souhaite que chaque école organise sa propre fête à dates différentes. La convention entre la municipalité et le Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse a été renouvelée, elle permet à tous les enfants de bénéficier d'une initiation musicale.

Limoges-Métropole

- Un site internet a été ouvert, chaque commune y est présentée, voici l'adresse : www.agglo-limoges.fr

- Dans le cadre du développement des zones d'activités sur le territoire de l'agglomération, le projet de ZA sur Peyrilhac, appelé Zone de l'Aqueduc se poursuit. Les premiers lots seront disponibles début 2007.

- Une étude est en cours pour définir une redevance spéciale qui serait versée par tous les établissements publics et administrations afin de financer la collecte et le traitement de leurs ordures ménagères.

- Les contrôles des assainissements non collectifs, assurés par Limoges-Métropole ont débuté dans le secteur de Senon et de La Chatre. A l'issue de ces contrôles chaque installation est classée selon 3 catégories : dispositif en bon état de fonctionnement, dispositif acceptable, dispositif devant faire l'objet de mise en conformité. Dans le 3^{ème} cas, le propriétaire devra réaliser les travaux dans un délai de 2 ans, une contre visite sera alors effectuée pour vérifier la mise en conformité.

Le conseil se félicite des conditions dans lesquelles s'effectue ce contrôle qui n'a soulevé jusqu'à présent aucune difficulté.

- Transports en commun à la demande : une réunion d'information sur ce nouveau service appelé TELOBUS s'est tenue le 9 juin à Saint-Gence. Ce service sera opérationnel à compter du 4 septembre 2006, deux lignes desserviront la commune avec des horaires venant en complément des horaires de la ligne assurée par la régie départementale. Pour bénéficier de ce service, il suffira de demander une carte d'utilisation gratuite, de téléphoner la veille en indiquant le point d'arrêt et l'horaire choisis, puis de se rendre le jour prévu et quelques minutes avant l'horaire choisi au point de passage. Le prix sera identique au tarif des lignes régulières de la STCL sur Limoges, soit 1,05 euros le coupon sans réduction. Le conseil municipal insiste sur l'importance de ce service qui peut permettre à de nombreux

habitants de la commune de se rendre à Limoges sans utiliser leur véhicule personnel. Du nombre d'utilisateurs dépendra la possibilité de transformer ce service en ligne régulière. A la même date sera mis en place un service de transport de porte à porte des personnes à mobilité réduite à l'identique de ce qui existe actuellement à Limoges. Toutes les personnes qui veulent des renseignements complémentaires peuvent s'adresser à la mairie. Les titres de transport pourront être achetés au bar tabac de M. DUPUY

Tarifs communaux

Une augmentation d'environ 2 % est appliquée aux tarifs suivants :

Restaurant scolaire :

1 ticket repas 2,32 €

1 carte trimestrielle : 78,50 €

Garderie scolaire :

1 journée 2.10 €

1 mois 20.80 €

le 2^{ème} enfant : 10.40 €

Encouragement à la citoyenneté des jeunes de la commune

Le recensement a lieu à la mairie et il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) dès l'âge de 16 ans. Pour encourager les jeunes de Saint-Gence à effectuer cette démarche à la date du mois de leur 16^{ème} anniversaire, la municipalité décide de leur offrir un bon d'achat de 20 € Ce bon leur sera remis en même temps que l'attestation de recensement. Cette mesure s'appliquera à partir du 1^{er} septembre 2006. Rappelons que l'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription à des examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat par exemple).

Lotissement privé de la route de La Lande

Les habitants du lotissement ont pris contact avec la commune pour qu'elle prenne en charge la voirie desservant leurs habitations. Le conseil rappelle les conditions préalables à une telle opération et précise la nature des travaux qui seront à réaliser avant le transfert.

Achat de terrains

Le conseil donne son accord pour l'acquisition d'une petite parcelle de terrain à coté de la lagune du bourg, ceci permettra d'assurer la continuité du cheminement piétonnier.

Plan d'exposition au bruit

L'étude réalisée dans la zone de l'aéroport de Bellegarde par la Direction Générale de l'Aviation Civile indique que seul le secteur des Francines est très légèrement soumis aux nuisances dues à l'aéroport.

Culture au grand jour

L'exposition de peinture qui s'est déroulée dans le cadre de la manifestation « La Culture au grand jour » à Saint-Gence du 1^{er} au 16 avril a été un succès. La fréquentation a été importante le jour de l'inauguration.

Fouilles archéologiques

Un chantier d'insertion rassemblant 12 personnes a débuté le 3 mai. Piloté par l'association ASFEL, il permet de poursuivre les fouilles déjà entreprises sur le secteur de la Gagnerie sous la direction de Guy LINTZ et de Nicolas PENNE. La commune assure la restauration des participants. Ce chantier durera jusqu'au mois d'octobre 2006. Il se déroule dans d'excellentes conditions.

Construction de l'école maternelle

Un avant projet réalisé par l'ADAC a été présenté le 13 juin aux parents et aux enseignants. Une nouvelle réunion de concertation sera organisée le 30 juin à 17 heures afin de fixer les grandes lignes de ce projet. Une procédure de consultation va ensuite être lancée pour choisir l'architecte qui aura à finaliser un premier projet pour la demande de subventions du mois d'octobre. Voir le plan en annexe

A noter que pendant l'été des travaux seront effectués sur les bâtiments scolaires, notamment le remplacement des fenêtres dégradées par des fenêtres en PVC. Les vitres cassées de la salle polyvalente seront également changées.

Tirage au sort des jurés d'assises

Ont été tirés au sort : Valéry Boutonne, Philippe Parverie et Isabelle Cabrol.

Lotissement de la Gagnerie 2^e tranche

Le raccordement au réseau d'eaux usées existant se fera au travers de la parcelle BC 332. Une convention sera conclue avec le propriétaire. Le conseil fixe le prix de vente des parcelles sur une base unique et commune aux deux tranches : 55 €/m². Il convient de rappeler qu'un lotissement communal est toujours réalisé avec un budget annexe spécifique qui doit être équilibré.

Parcours de santé

Un projet de réalisation d'un parcours santé est à l'étude avec les services de Limoges-Métropole. Le départ se ferait au bas du lotissement du Clos en direction de la forêt Lenfant et de l'étang du Puy Boursaud. Le circuit comporterait une dizaine d'agrès sur une distance de 1200 m.

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIR)

Les chemins de randonnée de la commune de Saint-Gence ont vocation à être inscrits dans ce plan qui formalise des règles de balisage, d'accès et de mise en continuité. De plus, Limoges-Métropole étudie la possibilité de réaliser un « grand tour de l'agglomération » reliant toutes les communes avec des sentiers de randonnée.

Eclairage public

Afin de réaliser l'éclairage du nouveau terrain d'entraînement du stade, une demande de subvention a été présentée au SEHV qui se prononcera en septembre. Les travaux seront réalisés dès que la réponse sera connue.

Réserve incendie

Le cabinet LARBRE a fait de nouvelles propositions d'aménagement qui doivent recevoir l'aval des services de la MISE (Mission Inter-Services de l'Eau). Le conseil municipal est prêt à assurer les modifications indispensables et réglementaires à condition que cela ne remette pas en cause l'économie du projet.

Campagne de fleurissement

Le jury de pré-sélection départemental se déroulera du 3 au 7 juillet, le jury communal passera donc avant cette date.

Le jury départemental se prononcera le 17 juillet. Les habitants sont invités à s'inscrire le plus rapidement possible.

Réhabilitation de bâtiments par l'OPHLM à Senon

Le projet qui devrait permettre la réalisation de 11 logements se poursuit. L'architecte a été retenu, c'est le cabinet Malabre.

Félicitations à un enfant de Saint-Gence

La municipalité renouvelle ses félicitations à David Ducourtioux. A l'occasion du tournoi de football organisé par l'AS-Saint-Gence auquel David a participé, une cérémonie a été organisée à la mairie pour le féliciter de sa magnifique saison et de la remontée en ligue 1 de son club, SEDAN. A cette occasion, il a remis à la commune son maillot qui sera exposé dans la salle du conseil.

Point sur le personnel communal

Le conseil présente ses meilleurs vœux de rétablissement à Andrée Bouthier en arrêt maladie jusqu'aux vacances.

Aurélie Madehors est également absente dans l'attente d'un heureux événement.

Sandra Ablana et Sabine Blanchet ont été recrutées dans le cadre de contrats aidés pour faire face à ces absences. M. Hervé Brun a été recruté comme stagiaire pour renforcer l'équipe des employés municipaux. A noter que MME ;;;;;;;;;;;;;; sera embauchée par Limoges-Métropole dans le cadre de son activité d'accompagnement des transports scolaires.

Informations diverses

Le Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Oradour-sur-Glane est officiellement dissous.

Les dépliants d'information sur la lutte contre la canicule sont disponibles à la mairie.

Les informations données par la préfecture sur le projet de création d'un chenil aux Cadophies permettent de penser que ce projet ne remplira pas les conditions pour être réalisé.

Une quatrième autorisation de stationnement de taxi a été accordée à Mme Crousaud.

La course cycliste Saint-Junien Saint-Junien aura lieu le 9 septembre

A compter du 1^{er} Août 2006, Mme Elizabeth Vasseur, docteur en médecine s'installe à Saint-Gence en association avec le docteur Isabelle Lorget.

Le conseil remercie Mme Herieux pour le don d'un tableau représentant le lavoir de Senon.

Suite à l'information donnée dans le dernier bulletin relative au projet de taxe sur les terrains rendus constructibles, le Sénat s'est opposé à cette modification.

Le conseil remercie les annonceurs qui ont permis la réalisation de la nouvelle présentation de la couverture du bulletin.

L'usage du terrain de foot, les accès dans les bâtiments scolaires sont interdits pendant les vacances scolaires.

